

Sommaire

Editorial	Page 3	Les berges du fleuve	Page 7
Point financier	Page 4	La nouvelle mairie	Page 8 et 9
Point sur la grippe aviaire	Page 5	L'agence postale	Page 10
A propos d'assainissement	Page 5	Infos paroissiales	Page 10
Résultats de la collecte sélective 2005	Page 5 à 7	La page des associations	Page 10 à 12

Bonjour à tous,

Depuis 2001, le bulletin paraît trois fois par an. Il vous informe de notre action, de la vie de la commune et de tout ce qui fait notre quotidien collectif. Il était temps de lui trouver un nom!

Notre petit village, coincé entre le fleuve Hérault et ses affluents Rouviège et Dardaillon, riche de leurs eaux parfois tumultueuses mais souvent si agréables pour les promeneurs, pêcheurs, nageurs ou simples amoureux de la nature, tient son identité de cette configuration géographique : d'où que l'on vienne, on rentre dans Bélarga en passant un pont, comme une porte d'entrée de notre village. On en ressort de la même façon et les rivières referment la porte derrière nous.

Ces cours d'eaux méritaient bien d'être mis à l'honneur, tout comme l'éolienne qui, telle un étendard, annonce notre village. D'où l'idée de ce nom « Les Trois Berges ».

Hormis ce baptême, vous trouverez dans ces quelques pages des nouvelles de Bélarga, de ses projets, de ses réalisations prochaines et de la vie locale.

Un dossier un peu plus important est consacré aux travaux sur la remise communale de la place de la République qui va se transformer en mairie et logements.

Ce nouvel espace permettra de mieux vous accueillir pour toutes les démarches que vous avez à réaliser et de travailler pour le devenir de notre commune dans de meilleures conditions. Ce point d'information me permet de vous rappeler que la mairie est l'espace de tous et que vous y êtes toujours les bienvenus.

Pour finir avec nos cours d'eau, voici deux photos « aquatiques » qui illustrent bien l'aspect très variable des berges du fleuve :





Elles ont été prises en début d'année et encore ne montrent-elles pas les crues dans leurs moments les plus extrêmes !

Bonne lecture et bon été à tous. A très bientôt.

Françoise Martin

Les comptes administratifs de la commune reflètent, après la clôture d'un exercice budgétaire, les réserves accumulées au fil des ans. Ils donnent les résultats suivants en clôture de l'exercice budgétaire 2005 :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Commune Assainissement CCASS	+ 35 613,87 € + 36 423,76 €	+ 125 373,92 € + 46 029,63 € + 1 793,97 €	+ 160 987,79 € + 82 453,39 € + 1 793,97 €
TOTAL			+ 245 235,15 €

Evidemment ces chiffres sont confirmés par les comptes de gestion du percepteur.

Le budget du CCASS sert à aider, de façon ponctuelle, des familles en difficulté afin de leur permettre d'acheter quelques denrées alimentaires de première nécessité ou d'effectuer de petits dépannages. La somme de 1 793,97 € ne permet pas de faire « des folies » mais elle reste disponible ; le compte rendu de son utilisation est bien entendu anonyme. N'hésitez pas à contacter le secrétariat en cas de besoin.

Le budget de la commune pour l'exercice 2006 s'élève à 313 242,92 € en fonctionnement et 300 372,62 € en investissement. Il est prévu, en investissement :

- l'extension de la **sonorisation du village** vers la route de Plaissan et le quartier des nouveaux lotissements entre le chemin des Cares et la route de Campagnan,
- la réalisation du **plateau sportif**: nous attendons l'automne afin de donner toutes leurs chances de bonne reprise aux plantations qui y seront réalisées. Début des travaux septembre/octobre.
- le début des travaux sur la nouvelle mairie, voir plus loin l'article spécifique,
- le renouvellement d'une partie de l'éclairage public,
- des équipements complémentaires pour les écoles,
- le **remplacement du matériel volé** fin 2005 à la salle de rencontre et la mise en sécurité du local des associations et de la salle de rencontre,
- > quelques travaux sur le bâtiment qui abrite l'agence postale et le logement communal.
- la mise en forme du parking du **cimetière** et la rénovation du mur d'enceinte de sa partie la plus ancienne.

..... Point sur la grippe aviaire

Les mesures prises en début d'année (et en particulier la clôture de l'espace extérieur où évoluent les volailles ainsi que la couverture de la partie où est distribuée leur alimentation) sont en vigueur jusqu'au 31 mai, date de fin des migrations africaines, dans tous les départements français. Jusqu'à cette date, elles pourront faire l'objet d'un contrôle des services de gendarmerie.

En l'état actuel, nous n'avons aucune information officielle sur le devenir de ces mesures ; il semble cependant qu'elles seront levées en juin.

Le Ministère de l'Equipement a mené une analyse de l'évaluation de la prise en compte du développement durable dans le cadre notamment de la planification de l'assainissement. Le schéma d'assainissement des eaux usées de Bélarga et de Campagnan a été choisi parmi un ensemble d'opérations recensées par les services du Ministère.

Le dossier a donc été sélectionné pour servir de fiche exemple dans un ouvrage dans la partie consacrée à la prise en compte du développement durable dans la gestion de l'eau.

On peut se réjouir de voir que les efforts de nos deux communes, accompagnées par les services de la DDE, dans l'approche de ce problème difficile aient été reconnus. Cette sélection par le Ministère de l'Equipement nous conforte dans notre démarche et nous permet d'envisager de façon très favorable l'évolution de ce dossier.

- Biodéchets : 50 kg par an et par habitant Ratio équivalent à celui de 2004
- Déchets résiduels : 188 kg par an et par habitant Ratio inférieur à celui de 2004 (246 kg)

On produit plus de déchets, mais on en ensevelit moins ; c'est une très bonne chose.

Les données ci-dessus sont des moyennes issues des tonnages portés par le service collecte de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault à Aspiran (biodéchets) et à Soumont (déchets résiduels).

Déchetteries de Paulhan et d'Aspiran:

- Taux de fréquentation : La progression moyenne pour les 2 déchetteries du nombre de visiteurs (dont les ressortissants de Bélarga) est de 5,5% par rapport à 2004.
- Constat : les administrés utilisent plus la déchetterie (dépôt de déchets verts, cartons, ferrailles mais aussi encombrants et déchets toxiques).

Globalement, le taux de valorisation des déchets au niveau du Syndicat Centre Hérault est de 41 % en 2005.

Résultats du point tri «Parking salle de rencontre »

Produit	Année	Taux de remplissage moyen	Nombre de collectes	Global
Verre	2004	1, 4	24	33,6
	2005	1,76	42 1 collecte tous les 6 j.	73,9 progression 119,95%
Papier	2004	1, 5	15	22,5
	2005	2, 2	25 1 collecte par quinzaine	55 progression 144,4%
EMR	2004	2, 27	42	95,34
	2005	2, 1	112 1 collecte tous les 4 j.	235,5 progression 147%

Commentaire: Très forte progression du tri du verre, des papiers-journaux et surtout des Emballages Ménagers Recyclables en 2005. A noter l'installation d'une 2^{ème} colonne EMR (Emballage Ménager Recyclable)

Filières actuelles de traitement :

Afin de répondre aux exigences environnementales, réglementaires et financières, le Syndicat a défini une politique globale de gestion des déchets.

Les matériaux issus de collecte des points tri en apport volontaire vont vers différentes filières de valorisation :

- le verre est repris par les Verreries du Languedoc à Vergèze,
- les papiers journaux magazines et les emballages ménagers recyclables sont dirigés vers le Centre de Tri Delta Recyclage à Pézenas d'où ils partiront, après séparation des différents matériaux, dans des filières spécifiques (plastiques, papiers- cartons, aluminium, fer, tetra-pack).

Les matériaux issus des déchetteries sont dirigés vers des filières locales :

- les déchets verts sont compostés sur la plate-forme de compostage du Syndicat Centre Hérault à Aspiran,
- La ferraille fait l'objet d'une convention de reprise avec la société St Pierre à Montpellier,
- Les cartons vont au Centre de Tri Delta Recyclage à Pézenas,
- Les inertes sont stockés sur des sites communaux locaux,
- Les encombrants (non valorisables) sont enfouis sur le Centre de Stockage autorisé du Syndicat Centre Hérault situé à Soumont. A ce propos, lorsque de fortes pluies tombent sur ce site, les eaux de percolation qui traversent les déchets ne peuvent pas toutes être récupérées par les bassins de rétention; elles sont alors réorientées pour passer à nouveau sur le site. En cas de trop grande abondance, il est arrivé qu'elles débordent sur le cours d'eau en aval. Afin d'éviter ces nuisances et dans l'attente de la construction de la station d'épuration qui les assainira, le Syndicat Centre Hérault a demandé à toutes les communes le constituant de récupérer une quantité d'eau calculée au prorata de la population. C'est dans ce cadre et dans un esprit de solidarité (après tout ce sont aussi nos déchets...) que Bélarga a reçu 55 m³ d'eau souillée, en deux fois. A titre de comparaison, sachez que la station reçoit tous les jours 60 m³ d'eaux usées.

Pour la collecte sélective à la source :

- Les biodéchets sont compostés sur la plate forme de compostage du Syndicat Centre Hérault à Aspiran,
- Les déchets résiduels (non valorisables) sont enfouis sur le Centre de Stockage autorisé du Syndicat Centre Hérault situé à Soumont.

La commune de Bélarga est concernée par cette collecte depuis Janvier 2004.

Chaque habitant est doté en principe d'un bac vert pour les biodéchets et d'un bac gris pour les déchets résiduels.

Sur la base du volontariat, un composteur individuel peut être donné à la place du bac vert (39 foyers sont équipés de composteurs individuels à Bélarga).

La suppression des bacs collectifs s'inscrit dans une démarche d'amélioration du tri et donc du recyclage et de la valorisation des déchets (non tri des déchets et source de dépôts sauvages). Le nombre de foyers concernés est d'environ une trentaine. Chaque foyer a été équipé de bacs individuels en remplacement.

Toujours dans le cadre des déchets, et en particulier de ceux qui encombrent notre paysage, sachez que le dépôt de véhicules sous le site de l'ancienne décharge a fait l'objet d'une plainte (PV n°2555/2005) l'année dernière. Le Procureur de la République a demandé à la brigade de gendarmerie de Paulhan un complément d'enquête qui lui a été envoyé le 25 mars dernier. Vous serez informé de ses suites.

..... Les berges du fleuve

Nous vous informions dans le précédent bulletin des points qui devront être réhabilités sur les berges du fleuve. Nous avons aujourd'hui plus d'informations concernant le mur de soutènement du vieux village et sur le financement de cette opération.

- Le mur de soutènement est stable. Cependant, le fait qu'il ne soit plus imperméable (depuis bien longtemps), permet des entrées d'eau lors des crues. Au moment de la décrue, ces eaux entraînent le liant des roches qui la composent (à l'époque de sa réalisation c'était du ciment à la chaux) et minent le mur par l'intérieur. De l'avis des experts qui se sont déplacés sur le terrain, le plus important dans un ouvrage en contact avec l'eau est son étanchéité. En conséquence le mur devra être injecté de béton et étanchéisé par des joints entre les pierres. Lorsque la berge à son pied sera dégagée, on pourra voir si les eaux l'ont « bombé » par leur pression lors des décrues. Si tel est le cas, il devra être arrimé à la berge par des tire-fonds.
- Le financement de l'opération: initialement, c'était la commune qui devait être maître d'ouvrage du projet c'est-à-dire monter le dossier, faire les demandes de subventions auprès des partenaires, compléter (au moins à hauteur de 20%) sur ses fonds propres. Nous avons demandé à la Communauté de Communes de le prendre à sa charge dans le cadre de sa compétence environnement. Le bureau puis le conseil communautaire ont accepté cette proposition. C'est une excellente nouvelle pour nous qui serons toujours étroitement associés à l'élaboration de ce dossier sans en avoir de conséquences financières.

La Communauté de Communes montre en la circonstance sa solidarité avec les petites communes en leur apportant assistance financière et conseil dans des réalisations importantes et techniquement pointues. **Qu'elle en soit ici remerciée.**

. La nouvelle mairie

Perspectives:



Cette année, devraient débuter les travaux sur la remise communale (ancienne remise de l'indivision Cazottes) située sur la place de la République.

L'actuelle mairie de Bélarga se trouve à l'étroit dans des petits locaux situés au centre du village à proximité de l'école. Elle est partagée entre un secrétariat situé au rez-de-chaussée (environ 20 m²), un petit local d'archive et une salle de conseil/salle des mariages au deuxième étage (environ 30 m²) dans le bâtiment qui accueille les deux classes de l'école.

Nous allons transférer dans la remise communale l'ensemble des locaux de la mairie au rez-dechaussée et créerons 2 logements à loyer modéré à l'étage ainsi qu'une salle de réunions.

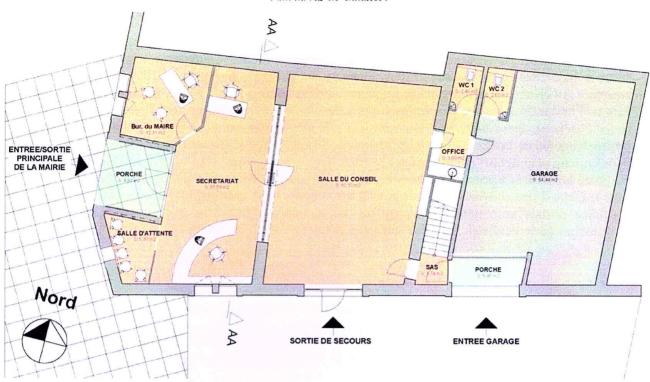
L'actuel secrétariat de mairie sera attribué à la bibliothèque municipale qui occupe un petit local attenant et l'actuelle salle du conseil trouvera tout naturellement sa destination dans un nouveau local pour l'école. Ce local a été mis aux normes et aménagé en 2003 afin d'accueillir provisoirement la deuxième classe. Aucun aménagement ne sera donc nécessaire pour qu'elle retrouve sa destination scolaire. Les naissances actuellement dénombrées et la construction d'habitations pavillonnaires par de jeunes couples sur la commune laissent à penser que la population scolaire, déjà en hausse, va croître de façon très importante dès la rentrée 2007, au plus tard 2008.

Nous sommes très attachés à ce que notre commune ne perde pas son âme dans l'accroissement de la population et nous sommes persuadés que l'attraction constituée par une école, une bibliothèque et une mairie regroupées sur la place principale, près du commerce et de la poste, permettra aux nouveaux arrivants de s'intégrer de la façon la plus harmonieuse possible dans notre village.

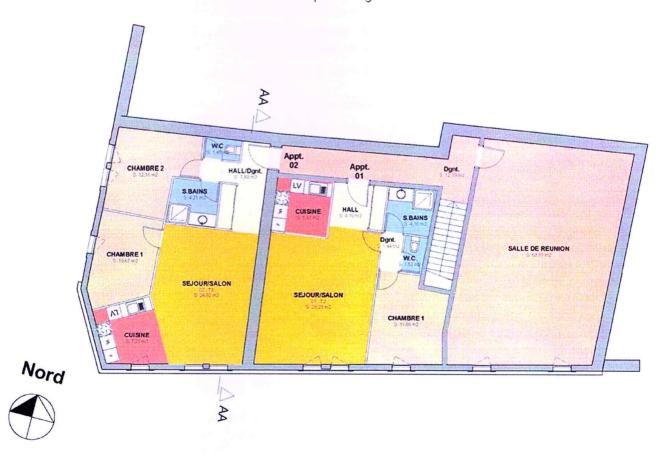
Vous trouverez, ci-contre, les plans des deux étages.

Le dossier de demande de permis de construire, plus complet, est consultable en mairie.

Plan du rez-de-chaussée :



Plan du premier étage :



.L'agence postale

A partir de septembre 2006, l'agence postale de Bélarga va devenir « agence postale communale ». Jusqu'à maintenant, la commune avait à sa charge le local de la poste et son entretien ; à partir de septembre, il en sera de même pour le personnel.

Josette Viard qui en assume la responsabilité a décidé de renoncer à son contrat avec la poste pour rester à Bélarga. Nous nous en réjouissons car elle exerce son métier avec une grande conscience professionnelle, de la discrétion et sait se montrer disponible pour chacun d'entre nous. Elle viendra donc enrichir les effectifs communaux.

La poste attribue à la commune une subvention qui viendra compenser les charges de son salaire dans le cadre d'une convention signée pour 9 ans, renouvelable une fois.

L'agence postale communale sera ouverte, en moyenne, 15 heures par semaine. Nous vous informerons par voie d'affichage des nouveaux horaires, dès qu'ils auront été arrêtés.

Fête des Rameaux à Bélarga:

De mémoire de bélarganais, jamais la foule réunie sur la place du village, face à la croix, n'avait été aussi grande. Près de 150 personnes, jeunes et moins jeunes, ont assisté à la Bénédiction des Rameaux donnée par le père André Messina.

Cette rencontre qui précède la grande fête de Pâques ouvre la semaine Sainte, semaine riche en célébrations religieuses partagées par nombre de paroissiens de Bélarga et des villages voisins.

Le 10 avril, il s'agissait aux chrétiens de proclamer leur foi en chantant Hosanna. En procession, le cortège s'est dirigé vers l'église dans laquelle même la tribune était comble.

La tradition veut que l'on emporte un brin de laurier ou d'olivier qui, après la bénédiction, est mis en bonne place dans la maison. Il y a là un geste de vénération et de confiance.

Francis Cuny

.....La page des associations

La Sophie bélarganaise :

Après un bilan positif de nos lotos pour lesquels nous remercions tous les participants, « La Sophie bélarganaise » présente son programme pour la saison estivale qui commence :

Tout d'abord les concours fédéraux :

Samedi 24 juin

Samedi 8 juillet

Samedi 16 septembre

Dimanche 20 août Le championnat inter sociétés secteur Trois Fontaines se déroule comme tous les ans, dans un esprit très convivial, au cours duquel nos équipes se comportent très honorablement.

Cette saison, La Sophie bélarganaise organise 2 repas :

Dimanche 11 juin à midi

Lundi 14 août le soir, suivi d'une

Soirée dansante avec disc-jockey

Cet été nous organisons un challenge ouvert aux adhérents (licence de pétanque et cartes de membre) qui débutera le vendredi 21 juillet à 18 heures.

Ce challenge se jouera en doublettes ou triplettes qui seront formées à chaque partie par tirage au sort, chaque participant jouant pour son propre compte. (Règlement rédigé à consulter).

En souhaitant vous voir toujours aussi nombreux pour toutes ces activités, bonne saison à tous.

Le Président : Gilbert Pibre

La société de chasse :

Coup d'œil sur la santé de la chasse à Bélarga; nous n'avons pas constaté d'anomalies particulières: le gibier se porte bien, on commence à voir des petits faisans qui circulent, également des petits lapins et apparemment, ils n'ont pas la myxomatose. « Pourvu que cela dure! », on les vaccine mais, sait-on jamais... Les perdreaux se portent bien eux aussi.

Malheureusement, j'ai vu un lièvre écrasé par une voiture ; cela arrive parfois mais il faut souhaiter que cela ne se renouvelle pas souvent.

La saison de piégeage se poursuit normalement ; il le faut car il y a de la sauvagine qui nous fait concurrence !

Sur ces nouvelles optimistes, je souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances. A bientôt, au prochain bulletin avant l'ouverture.

Le Président : Jean-Pierre Meunier

La Chichoumaille:

L'année scolaire 2005-2006 se poursuit.

La cantine et la garderie continuent de rendre service à de nombreux parents.

Le deuxième loto a rapporté 585 euros grâce aux dons et à la mobilisation de nombreuses familles. Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont investis dans nos diverses actions depuis le début de l'année scolaire.

Les deux contrats d'accompagnement dans l'emploi de nos deux salariés ont bien été renouvelés pour une période de six mois à compter du mois de mars 2006.

A ce jour, la question du maintien des emplois de nos deux salariés reste toujours posée au-delà du 31 août 2006.

Pour la rentrée 2006, nous recherchons toujours des solutions avec l'aide des mairies de Tressan et de Bélarga pour garder Céline et Annie qui donnent entière satisfaction.

Une assemblée générale ordinaire est prévue le samedi 10 juin à 9h00 à la salle de la garderie de Tressan.

Nous espérons pouvoir vous en dire plus à cette occasion.

Le président, Thierry PEREZ.

L'Hameçon indépendant :

Une nouvelle année que nous vous souhaitons pleine de joie et de santé vous est offerte.

La société de pêche vous invite donc à la passer sur les berges ombragées de nos cours d'eau.

Si vous voulez pêcher en toute quiétude, vous pouvez retirer votre permis chez nos dépositaires dont voici les références :

A Saint Pargoire: M. Gérard Georges, 15 avenue A. Laurens et

M. Bara Dominique, Restaurant des Garrigues.

A Campagnan : M. Gellida Jean-Marie, Avenue de Bélarga. Ce dernier est aussi responsable général des permis de la société.

A Bélarga:

M. Meunier Jean-Pierre, route de la Croix Saint Antoine.

A Tressan:

M. Galabrun Jacky.

Depuis la dernière parution, nous avons procédé à plusieurs alevinages divers.

Le 12 janvier : 1500 truitelles dans la rivière Rouviège,

Le 19 janvier : sandres, brochets, anguilles dans le fleuve à Tressan et à Bélarga,

Le 18 février : lâcher exceptionnel de 50 kg de truites dans le Rouviège,

Le 11 mars : lâcher de 100 kg de truites à Tressan et Bélarga,

Le 13 mai : repas ouvert à tous avec lâcher de truites pour enfants et adultes à Bélarga.

Une journée pleine de convivialité a été proposée à la salle des rencontres de Bélarga, le samedi 21 janvier. Sous la direction magistrale de Hugo Vandamme, la Candaurade a enchanté les 106 convives.

Nous vous attendons lors des prochaines prestations ouvertes à tous, à savoir :

Le 10 juin : nettoyage des berges du fleuve avec participation des enfants des écoles. Repas à midi à Bélarga,

Le 1^{er} juillet : repas ouvert à tous avec lâcher de truites pour enfants et adultes à Tressan.

Merci à tous et à bientôt.

Le Président : Philippe Salas

Rêverie

Il y avait un jardin, des bouquets de lumière. Le soleil s'emplissait des couleurs des sous-bois. Au bord de notre fleuve, un pêcheur solitaire Rêvassait doucement, sa canne entre les bras.

C'était un jour d'été, presque comme un dimanche, L'air était transparent sous le feuillage clair. Le bonheur était là, paisible entre les branches. Le pêcheur s'endormait, tout seul et presque fier.

Le soleil inondait le bord de nos rivières. Non loin de ce pêcheur, des couples s'enlaçaient. Des enfants, étonnés par l'éclat des lumières Jouaient. Nul ne saura jamais ce à quoi ils rêvaient.

